

Parole des jeunes la recueillir, la prendre en compte

Une expérience sarthoise



OSPJ

L'OBSERVATOIRE
SARTHOIS des
POLITIQUES
JEUNESSE



SOMMAIRE

PRÉFACE

L'observatoire Sarthois des Politiques Jeunesse

L'observatoire Sarthois des Politiques Jeunesse réunit depuis 2011 des élus, bénévoles et professionnels impliqués dans les politiques de jeunesse au niveau local, autour des services de l'Etat (Jeunesse, engagement, et sports), de la CAF, de fédérations d'Education Populaire (CEMEA, Francas, Familles Rurales, Centres sociaux) et d'experts mobilisés sur des sujets spécifiques au bénéfice des 11/30 ans.

Il se veut être un lieu d'échange et d'analyse, avec une volonté de commune de :

- › partager un regard sur la (les) jeunesse(s) du département
- › produire des études à intérêt départemental
- › expérimenter des démarches innovantes sur les territoires
- › communiquer sur les actions mises en place dans le département
- › capitaliser les expériences acquises.

Il anime, à partir de 2022 - 2023, une démarche autour du recueil et de la prise en compte de la parole des jeunes sarthois. Une politique de jeunesse n'a de sens que si on fait avec les jeunes. Comment faire avec les jeunes et en même temps les accompagner ? Il apparaît que lorsque les institutions donnent à tous et toutes la parole, les apprenants, les jeunes, les habitants prennent du pouvoir et retrouvent leur désir, s'impliquent, s'engagent, créent... et parfois même apprennent !

La jeunesse compte dans la population sarthoise

Les 11-24 ans représentent environ 17 % de la population de la Sarthe, soit 116 000 personnes. A l'échelle de chaque intercommunalité du département, qui regroupe entre 20 et 30 000 habitants, ce sont donc entre 2 et 3000 adolescents de 11-17 ans, et entre 2 et 3000 jeunes adultes de 18-24 ans qui sont concernés par ces réflexions. Ainsi, prendre soin des jeunesse(s), et de leur place dans nos collectivités, peut nous aider à relever les enjeux démographiques que sont le vieillissement de la population et la vitalité de nos territoires ruraux.

Les objectifs de la démarche 2022/2023

- › Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de méthodes de recueil de la parole des jeunes dans le département de la Sarthe.
- › Contribuer à l'élaboration d'outils en matière de développement du pouvoir d'agir des jeunes et à la prise en compte de leur parole par les décideurs locaux
- › Produire des préconisations pour essayer la démarche et diffuser un Kit méthodologique.

La méthode pour cette expérimentation

- › **Phase 1 : Regards Croisés du 24/11/2022** - premiers échanges, mobilisation de services et équipes jeunesse.
- › **Phase 2 : recueil de la parole des jeunes, de janvier à septembre 2023** - débats, boîtes à sons, podcasts et micro trottoirs, discussions lors d'événements, de rencontres.
- › **Phase 3 : prise en compte de la parole des jeunes** - rencontres avec des décideurs publics, élaboration d'outils pour développer le pouvoir d'agir des jeunes et prendre en compte de leur parole.
- › **Phase 4 : Regards Croisés sur la Jeunesse le 29 novembre 2023** - Mise en débat des premiers résultats ; préparation d'un kit méthodologique

POURQUOI RECUEILLIR LA PAROLE DES JEUNES ?

-3-

COMMENT RECUEILLIR LA PAROLE EN DÉVELOPPANT LE POUVOIR D'AGIR ?

-5-

LES TECHNIQUES ET OUTILS POUR RECUEILLIR LA PAROLE DES JEUNES

-7-

CE QUE NOUS DISENT LES JEUNES SARTHOIS

-9-

LA PRISE EN COMPTE DE LA PAROLE DES JEUNES : UN CHANTIER À PORTER COLLECTIVEMENT

-11-

+

+

+

+

+

+

POURQUOI RECUEILLIR LA PAROLE DES JEUNES ?

NOUS DEVONS PRENDRE EN COMPTE LES ÉVOLUTIONS JURIDIQUES

Un mouvement éthique et juridique, à l'échelle internationale comme à l'échelle nationale, nous conduit à davantage prendre en compte la parole des enfants et des jeunes, et à les associer davantage aux choix qui les concernent.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par 197 états, garantit à l'enfant la liberté d'expression (articles 12, 13, 14, 15 et 17). Le droit de s'exprimer et d'être entendu sur les questions qui le concernent est un des douze droits principaux de l'enfant. Cette convention stipule que, dans toute procédure le concernant, l'enfant a le droit à :

- › L'accès à une information appropriée : issue de sources diverses, utile et respectueuse de son bien-être.
- › La liberté d'opinion : exprimer librement son opinion et voir cette opinion prise en compte.
- › La liberté d'expression : obtenir des informations et faire connaître des idées et des informations sans considération de frontières.
- › La liberté de pensée, de conscience et de religion, dans le respect du rôle de guide joué par les parents.
- › La liberté d'association : se réunir, adhérer à des associations ou en former.
- › La protection de la vie privée : être protégé contre toute atteinte de sa vie privée, sa famille et son honneur.

Au plan national, et sous l'impulsion du droit européen, l'expression des enfants et des jeunes est soutenue à travers notamment trois textes de lois :

- › La loi n° 2002-2 réformant l'action sociale instaure, pour les mineurs et jeunes majeurs pris en charge, divers outils tels que le livret d'accueil, la charte des droits et libertés, le projet personnalisé, et le déploiement d'un conseil de la vie sociale. Ceci concerne les établissements et services médico sociaux tels que les Maisons d'Enfants à Caractère Social, mais aussi par exemple les Résidences Habitat Jeunes.
- › La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République donne un sens éducatif à la participation des élèves : « pour devenir de jeunes citoyens, les élèves doivent apprendre les principes de la vie démocratique et acquérir des compétences civiques grâce aux enseignements dispensés et par la participation aux instances représentatives et/ou à la vie associative des écoles et des établissements ». Le décret n° 2016-1631 du 29-11-2016 implique, pour les établissements scolaires du second degré, d'instaurer et de faire vivre un Conseil de Vie Collégienne, ou un Conseil de la Vie Lycéenne.
- › La loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, indique, dans son article 54, que les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'Etat, les régions, les départements, les communes et les collectivités territoriales à statut particulier font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics. Ce débat porte notamment sur l'établissement d'orientations stratégiques et sur l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales.

NOUS POUVONS RELEVÉ LE DÉFI DE LA CRISE DÉMOCRATIQUE

68 % des jeunes se considèrent comme « pas vraiment utiles » pour la société à l'issue de la crise Covid.

La vitalité de nos instances démocratiques, et notamment la participation des jeunes à la vie citoyenne, constitue un enjeu énoncé par le conseil de l'Europe dès les années 2000, dans un contexte de vieillissement de la population, et une préoccupation importante au niveau national et au niveau local. Organiser localement la vie publique, en tenant compte de l'expression et de la participation des jeunes, pourrait nous permettre de :

- › **Renouveler notre démocratie en associant les jeunes citoyens à la décision publique**
- › **Assurer une réponse face à la crise de représentation et à la défiance à l'égard de la politique**
- › **Générer un vivier de futurs leaders, de futurs élus de la République**
- › **Proposer une réponse au sentiment de domination et d'exclusion politique des jeunes**

Le baromètre de la DJEPVA sur la jeunesse (Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative ; Baromètre DJEPVA de la jeunesse, INJEP/CREDOC, 2017 à 2020) nous indique que la moitié des jeunes pense que leur avis ne compte pas dans les espaces dans lesquels ils évoluent (école, université, entreprise, association, club de sport)... Ils sont 47 % à participer à des pétitions en ligne, 40 % à donner de leur temps bénévolement, 19 % à participer à des manifestations, mais seulement 11 % à avoir participé à des concertations publiques, et 7 % à participer à un parti politique. Ainsi leur participation publique existe et s'amplifie ces dernières années, mais ils se situent de moins en moins dans l'ancrage et la concertation au niveau local. Seuls 50 % des jeunes de 18-30 ans ont voté ces dernières années, pour 82 % chez les plus de 30 ans.

NOUS POUVONS AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE

L'expertise d'usage est une expertise du quotidien fondée sur un savoir-faire lié à la pratique et à l'usage d'un territoire et des composantes qui le constituent (équipements, infrastructures, services publics...).

- › Dialoguer, consulter, impliquer, débattre avec les jeunes peut nous permettre de mieux prendre en compte l'usager pour améliorer la qualité des services et en assurer la pérennité.
- › Cette prise en compte de l'expertise d'usage peut devenir, pour la collectivité, un principe d'organisation et pas seulement une contrainte.
- › La parole des jeunes, et leur expertise d'usage, concernent de nombreuses thématiques : s'ils sont souvent entendus dans le cadre du loisir, ou d'aménagements urbains, ils peuvent aussi nous apporter et nous aider à améliorer l'action publique locale dans les registres de la mobilité, l'emploi, la culture, le sport, la santé, l'environnement, la solidarité...

LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA VIE LOCALE NE SUFFIT PAS À LES INSCRIRE PLEINEMENT DANS LE DÉBAT DÉMOCRATIQUE

De récents travaux sur les politiques de jeunesse nous ont conduits à analyser la participation des jeunes à travers deux axes, qui permettent de distinguer quatre modalités de citoyenneté :

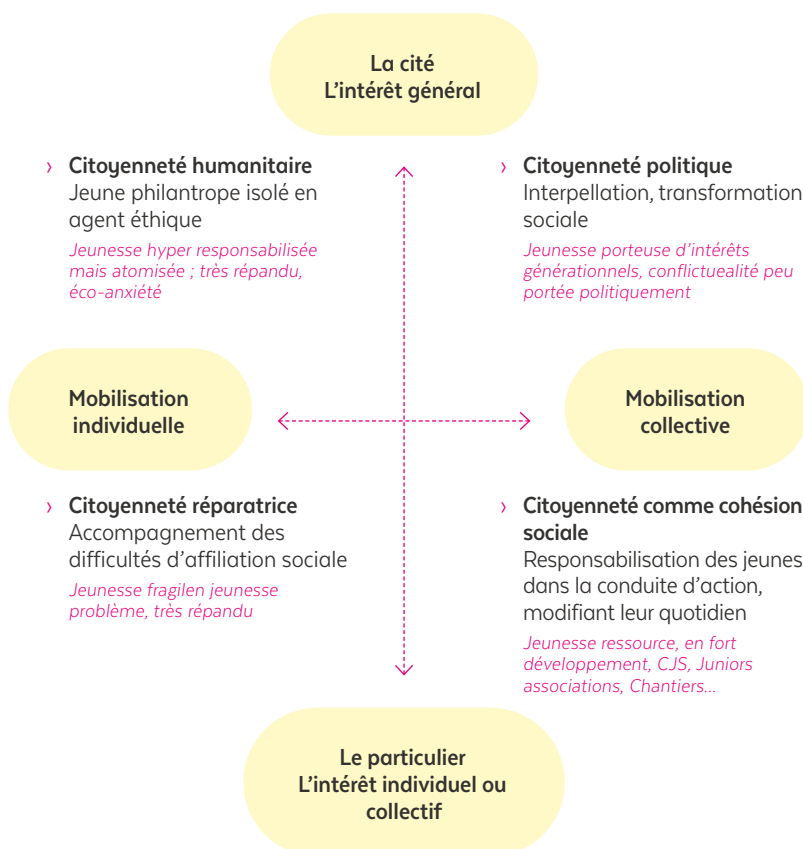
> Axe vertical

On distingue ici la **dimension politique de la cité** (vie démocratique, action sur la société dans son ensemble) et la **dimension organisationnelle des actions** (vie locale, coopération entre acteurs, etc.)

> Axe horizontal

On distingue ici deux modalités de mobilisation des jeunes : en tant qu'**individus** (dimension de la trajectoire personnelle, renvoi à l'éthique personnelle), et en tant que **collectifs** (dimension de l'appartenance à un groupe, une communauté de destin, un acteur collectif).

Quatre formes de soutien à la citoyenneté



Ces deux axes permettent de définir **quatre formes de citoyenneté inégalement promues par nos politiques publiques** :

- > **La citoyenneté réparatrice**, conçoit le jeune comme entrepreneur de sa vie, et lui propose une action réparatrice pour traiter ses difficultés d'affiliation sociale ; cela est nécessaire mais non suffisant, et peut concerner par exemple l'action des Missions Locales, de la prévention spécialisée, de l'animation sociale, de l'action sociale.
- > **La citoyenneté comme cohésion sociale**, s'intéresse au jeune bénévole et soutient son engagement coopératif lui permettant de transformer la vie locale. Cet aspect s'est fortement développé ces dernières années, à travers la vie associative et les juniors associations, les chantiers de jeunes, les dispositifs Argent de poche, les Tiers Lieux, les Coopératives Jeunesse de Service. Toutefois ces démarches s'intéressent à un intérêt particulier, souvent local, mais n'impliquent pas les jeunes générations dans un débat sur les orientations stratégiques et ce qu'est l'intérêt général.
- > **La citoyenneté politique**, pourrait impliquer les jeunes militants dans l'expression de leurs intérêts générationnels et l'interpellation sur l'intérêt général, en matière par exemple de cohésion sociale, d'environnement, de consommation. Mais force est de constater qu'il nous est difficile d'assumer ce débat, nécessairement conflictuel, et que nous opposons généralement à cette possibilité d'une démocratie plus participative notre organisation fondée sur la démocratie représentative.
- > **La citoyenneté humanitaire** intéresse individuellement des jeunes épris d'un monde meilleur, mais les renvoie malheureusement à leur isolement voire à leur propre anxiété, tant que nous ne mettons pas collectivement au travail ce que nous visons pour l'intérêt général.

Si ces différentes formes de citoyenneté s'inscrivent nécessairement dans un parcours et un continuum éducatif sur les territoires, il nous faut progresser collectivement sur la citoyenneté politique et notre capacité à mettre en débat nos visions de l'intérêt général et du bien vivre ensemble.

Les implications de ces deux enjeux : (vitalité démocratique, et efficacité de l'action publique)

> Penser une politique de jeunesse intégrée

- > Multi thématique et transversale,
- > Permettre que la jeunesse soit prise en compte dans divers registres : l'animation sociale ; la mobilité et l'habitat ; le développement économique et l'emploi ; le vivre ensemble ; la santé, le sport, la culture etc...

> Articuler le « service rendu aux jeunes » et la « co-construction avec les jeunes »

- > Développer l'approche participative
- > Promouvoir le développement du pouvoir d'agir

COMMENT RECUEILLIR LA PAROLE EN DÉVELOPPANT LE POUVOIR D'AGIR ?

FAIRE PARLER, OUI ! MAIS ÉCOUTER : COMMENT ?

Le groupe de travail a régulièrement exprimé et pris en compte une vigilance particulière pour que le recueil de la parole des jeunes ne soit pas contre-productif et ne les éloigne pas encore davantage de la chose publique.

Nous nous sommes inspirés de quatre réflexions et expériences pour conduire ce travail de recueil et d'écoute de la parole des jeunes.

GARE À LA MANIPULATION !

Sherry Arnstein, consultante américaine, avait établi en 1969 une échelle de participation comprenant plusieurs niveaux, chaque barreau mesurant le pouvoir du citoyen.

Les barreaux situés au bas de l'échelle correspondent à la Manipulation et la Thérapie. Ces deux barreaux décrivent un niveau de « non participation », que certains confondent avec la vraie participation. Leur objectif en réalité n'est pas de permettre aux gens de participer, mais de permettre à ceux qui ont le pouvoir de les « éduquer » ou de les « guérir ».

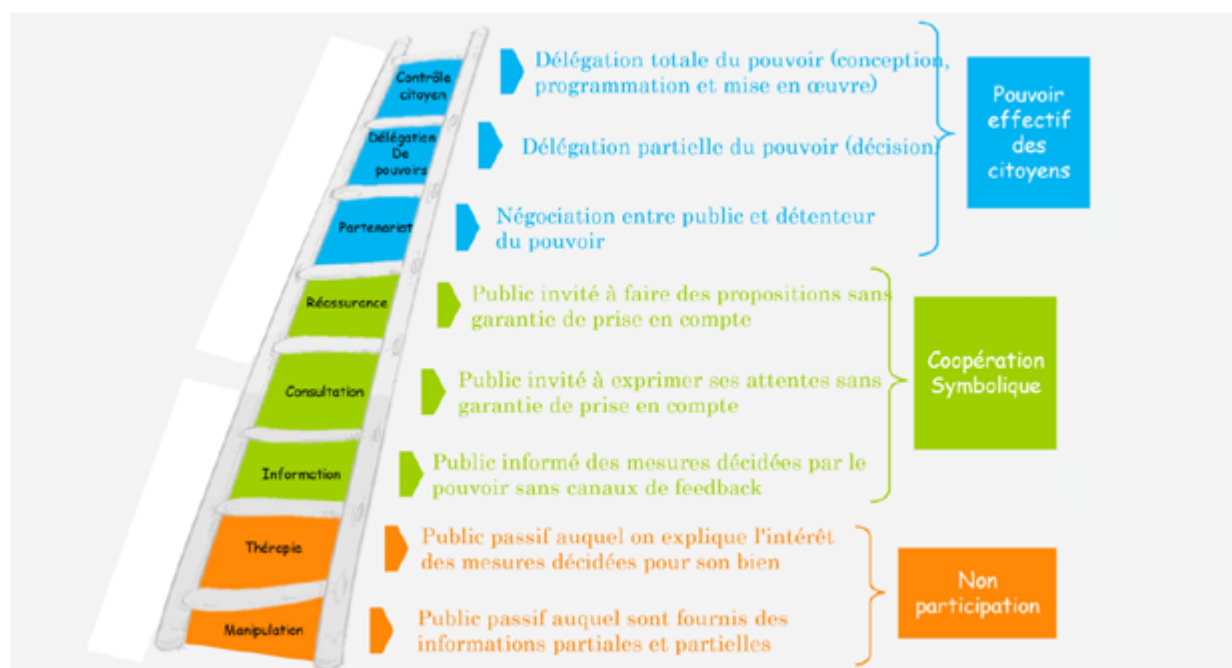
Les barreaux 3 (Information), 4 (Consultation) et 5 (Conciliation) tendent vers le niveau dit de la coopération symbolique, qui permet à ceux qui n'ont pas le pouvoir d'entendre (d'avoir accès à l'information) et de se faire entendre (à travers la consultation). Dans ces conditions, ils n'ont pas le pouvoir de s'assurer que leurs avis seront pris en compte.

Les barreaux 6, 7 et 8 correspondent au niveau dit du pouvoir effectif des citoyens dans lequel ces derniers ont des degrés d'influence croissante sur la prise de décision. Les citoyens peuvent nouer des partenariats qui leur permettent de négocier voire de pouvoir décider et gérer de manière autonome un équipement ou un quartier.



Cette échelle peut être utilisée pour :

- › Clarifier dès le départ le niveau de participation qu'un collectif souhaite mettre en place lors d'initiatives de mobilisation citoyenne.
- › Analyser les situations réelles en identifiant le type de « participation » réellement mis en œuvre.



LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

La démarche de développement du pouvoir d'agir s'inspire des travaux de Saul D. Alinsky, militant et sociologue à Chicago dans les années 50-60 : il s'agit de soutenir, pour un groupe ou une communauté, la possibilité d'agir sur ce qui compte pour les personnes, leurs proches ou les groupes auxquels ils s'identifient.

Ainsi il ne s'agit pas seulement de permettre aux jeunes de s'exprimer sur leur vécu, mais de les accompagner pour transformer leur quotidien, en tenant compte de quatre étapes :

- › **S'exprimer dans un collectif et analyser le problème** avec les personnes concernées – première étape de la conscientisation entendue comme définition concrète du problème rencontré, de l'obstacle et du changement visé. Tous les acteurs ont droit de cité.
- › **Chercher et construire des alliances**, des appuis sur des personnes qui comptent et qui peuvent aider à améliorer la situation.
- › **Construire et conduire une action**, qui est le levier du changement ; avancer à petits pas, conduire des changements concrets, en contexte, ici et maintenant, et célébrer les réussites.
- › **Prendre conscience du chemin parcouru**, prendre conscience de ses compétences pour ancrer les apprentissages.

Référence : Saul D. Alinsky, Être radical : manuel pragmatique pour radicaux réalistes, Aden, 2011.

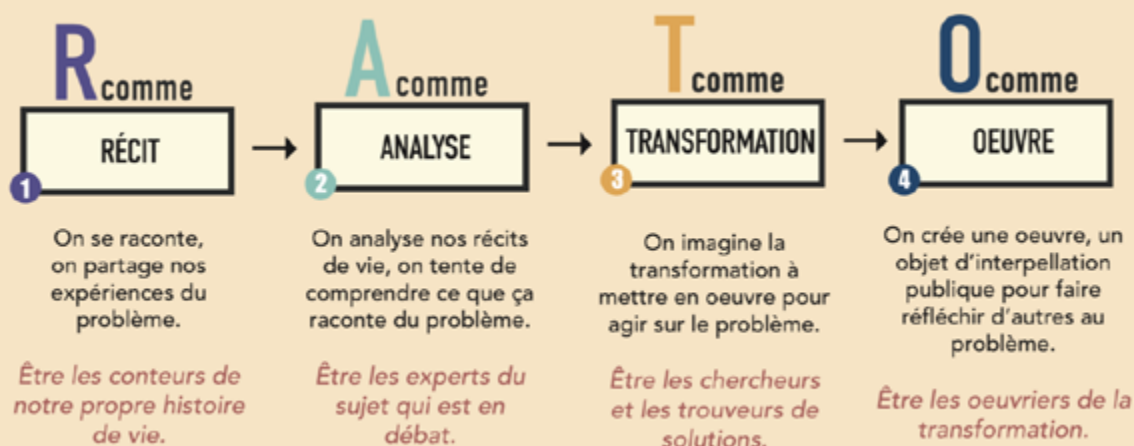
Ceci implique une réflexion sur le vocabulaire et le mode de faire pour les professionnels et les élus locaux :

- › Il ne s'agit pas d'offrir un service pour satisfaire un besoin.
- › Il ne s'agit pas de donner une réponse pour faire suite à une demande.
- › Il s'agit d'élaborer collectivement des solutions pour résoudre des problèmes complexes.



LA MÉTHODE RATO

Dans le cadre d'un travail conduit par la Fédération Régionale des Centres Sociaux des Pays-de-la-Loire pour « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes », les CEMÉA Pays de la Loire ont proposé ce processus d'action collective à visée émancipatrice : « la méthode RATO ».



LES TROIS MANDATS POSSIBLES POUR LES ACTEURS JEUNESSE

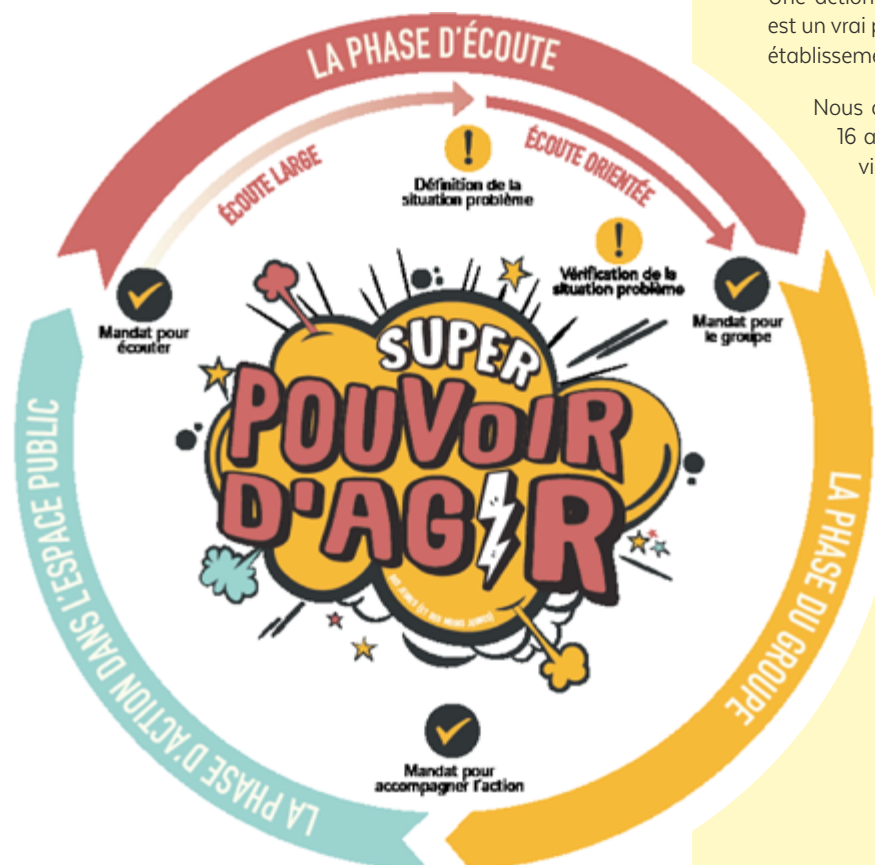
Le déploiement d'une telle démarche suppose que des acteurs jeunesse soient disponibles et mandatés pour accompagner ce cycle : expression, conscientisation, alliances, transformation, valorisation.

Compte tenu de la complexité des enjeux, et des ressources existantes dans le département, il est nécessaire que des animateurs formés puissent être mandatés pour recueillir la parole des jeunes et développer leur pouvoir d'agir.

La question du mandat doit être discutée et formalisée dès le début de la démarche avec les instances dirigeantes : conseil municipal, encadrement du service jeunesse, conseil d'administration de l'association.

Les CEMEA et les Centres Sociaux ont distingué trois temps dans le mandat de l'animateur, qui doivent être chacun réfléchi et formalisé :

- › Le mandat pour recueillir la parole des jeunes,
- › Le mandat pour analyser en groupe les obstacles à dépasser, les changements visés, les alliances possibles,
- › Le mandat pour accompagner l'action de transformation ou d'interpellation publique.



LES TECHNIQUES ET OUTILS POUR RECUEILLIR LA PAROLE DES JEUNES

Il existe de nombreux outils permettant de déployer la phase d'écoute auprès des jeunes, dont nous présentons ici une liste non exhaustive. Certains ont été expérimentés dans la Sarthe, d'autres par des collectifs mobilisés sur ces démarches ailleurs en France ou dans le monde francophone.

POINTS DE VIGILANCE SUR LES MÉTHODES À EMPLOYER

L'expérience montre qu'il s'agit avant tout de rencontre et de confiance. Recueillir la parole des jeunes nécessite du temps humain et des compétences relationnelles.

Les outils et les rencontres doivent être préparés entre intervenants d'une part, et avec les jeunes d'autre part. Un travail sur le contexte et la mise en confiance des jeunes est un préalable indispensable.

Il importe de créer un environnement favorable à la libre expression et d'éviter que les jeunes ne nous disent ce qu'ils pensent que nous voulons entendre. Il faut donc neutraliser au maximum les relations de subordination et l'effet d'attente en posant des questions les plus ouvertes possibles.

Une action de long terme sur leurs compétences socio-émotionnelles est un vrai plus, dans une logique de parcours citoyen. Les liens avec les établissements scolaires sont à amplifier si possible.

Nous avons rencontré une réelle difficulté à mobiliser les plus de 16 ans dans notre démarche et ceci est également un point de vigilance. Les plus jeunes (11-15 ans) sont peut-être aujourd'hui mieux sensibilisés au débat public ? On doit collectivement rester vigilant quant à la défiance ou au désintérêt des jeunes adultes pour la chose publique.

Aucun outil technique, audio, vidéo ou numérique ne peut se substituer à la relation humaine : si les outils techniques sont disposés dans l'environnement des jeunes sans accompagnement, ils produisent peu de résultats.

Le groupe de travail ne s'est pas saisi des outils numériques. Ce champ reste à explorer, en prenant appui sur les personnes et les groupes qui en ont l'expérience et les compétences.

LES DIFFÉRENTS OUTILS POSSIBLES

Animer des ateliers d'expression

- › **Groupes de discussion : simple et efficace !**
- › **Ateliers de soutien aux compétences psychosociales**
https://www.irepspd.org/_docs/Fichier/2023/5-230308092913.pdf
- › **Cartes d'expression, cartes Dixit, photolangage®**
<https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/le-photolangage/>
- › **Débat mouvant**
[https://podeduc.apps.education.fr/video/8059-debat-mouvant-methode-exemple/#::-:text=Le%20d%C3%A9bat%20mouvant%20est%20une,pas%20d%27accord%22\).](https://podeduc.apps.education.fr/video/8059-debat-mouvant-methode-exemple/#::-:text=Le%20d%C3%A9bat%20mouvant%20est%20une,pas%20d%27accord%22).)

Intervenir sur des événements ou micro événements, ou sur les lieux de regroupement des jeunes

- › **Mur d'expression**
https://www.strasbourg.eu/documents/2531722/3074650/atelier3_Experimenter_un_mur_expression_libre_en_gestion_collaborative.pdf/2fab7f2b-77e4-ffe5-c8e5-f72f5b9ca33f
- › **Porteur de parole (passage, marché, sortie école)**
<https://www.centres-sociaux.fr/porteur-de-paroles/>
- › **Fil à linge**
<https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/la-corde-a-linge/>
- › **Création vidéo, vidéo maton**
- › **Les boîtes à son**
Option simple, mobile, appeler de n'importe quel téléphone mobile, sur la messagerie d'un numéro dédié ; ensuite on écoute les messages. Et on les traite.
Option simple, filaire : Installer un joli téléphone vintage, brancher sur une prise téléphone. Les jeunes appellent le numéro dédié ; ensuite on écoute les messages. Et on les traite.
Option avec boîtier GSM : relier un ou plusieurs jolis téléphones vintage à un boîtier de terminal GSM. Les jeunes appellent le numéro dédié ; le boîtier GSM contacte le numéro dédié ; ensuite on écoute les messages. Et on les traite

Organiser un diagnostic participatif

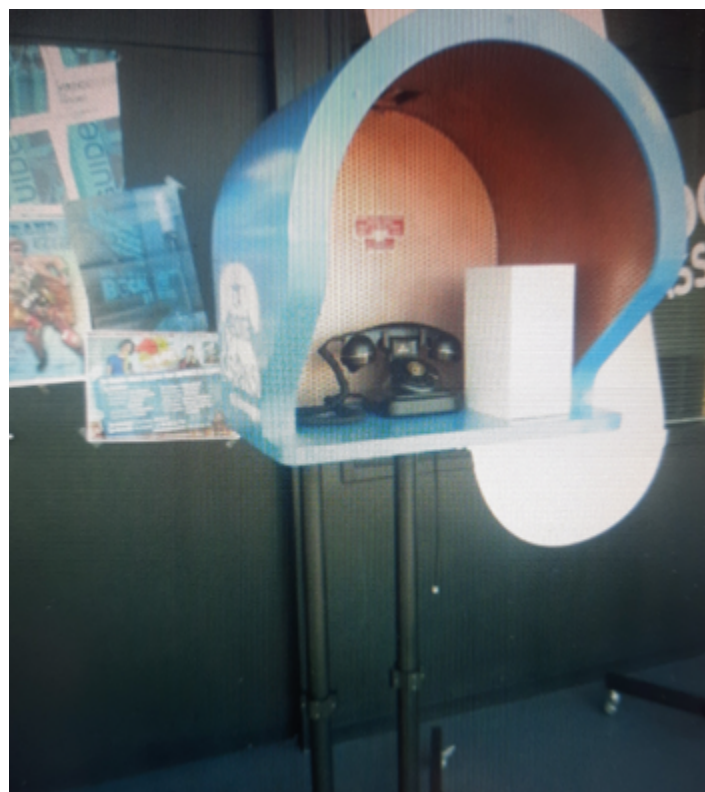
- › **Groupes de parole, discussions sur la situation locale**
- › **Cartographie des espaces**
<https://www.jeudevi.org/wp-content/uploads/2014/09/1210-Cahier-Technique-Strong.pdf> voir l'atelier cartographie
- › **Diagnostic en marchant**
<https://www.diagnostic-territoire.org/uploads/documents/3932e24efe3acbe37bd3c5998b1dd6cb759ee85a.pdf>
- › **Questionnaires en ligne**

Organiser des rencontres citoyennes entre jeunes — élus — professionnels

- › **Débat mouvant, le plus efficace !**
https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/debat_mouvant_.pdf
- › **Parlements libres des jeunes, assemblées libres des jeunes ; sur deux jours si possible**
<https://www.aequitaz.org/projets/parlement-libre-des-jeunes/>
- › **Conseils de jeunes, accueil de jeunes en conseil municipal**
https://www.anacej.asso.fr/e_upload/pdf/guide_2.pdf
- › **Animation du Conseil de vie collégienne / Conseil de vie lycéenne**
<https://eduscol.education.fr/2276/le-conseil-de-la-vie-collegienne-et-le-conseil-de-la-vie-lyceenne>

S'appuyer sur les outils numériques et les réseaux sociaux pour recueillir de la parole

- › **Expression vidéo, vidéo maton**
- › **Expression audio, micro trottoirs**
- › **Mobilisation des radios locales**
- › **Expression sur des forums, réseaux sociaux**
- › **Applications Nuages de mots**



CE QUE NOUS DISENT LES JEUNES SARTHOIS

LES LIEUX ET LES STRUCTURES MOBILISÉES DANS L'EXPÉRIMENTATION

Les différents participants à l'expérimentation se sont appuyés sur des rencontres avec les jeunes, des groupes de discussion, des accompagnements individuels, des évènements locaux, ou encore un dispositif de boîte à sons.



Échelon local

- › 7 EPCI concernés
- › Centres sociaux,
- › Services jeunesse,
- › Mission Locale,
- › Information Jeunesse,
- › Habitat Jeunes

Réseaux départementaux 72

- › Inalta
- › FAL 72
- › Centre social Voyageurs 72
- › CRSA Prévention santé

LES QUESTIONS POSÉES AUX JEUNES CONCERNANT LEUR TERRITOIRE DE VIE

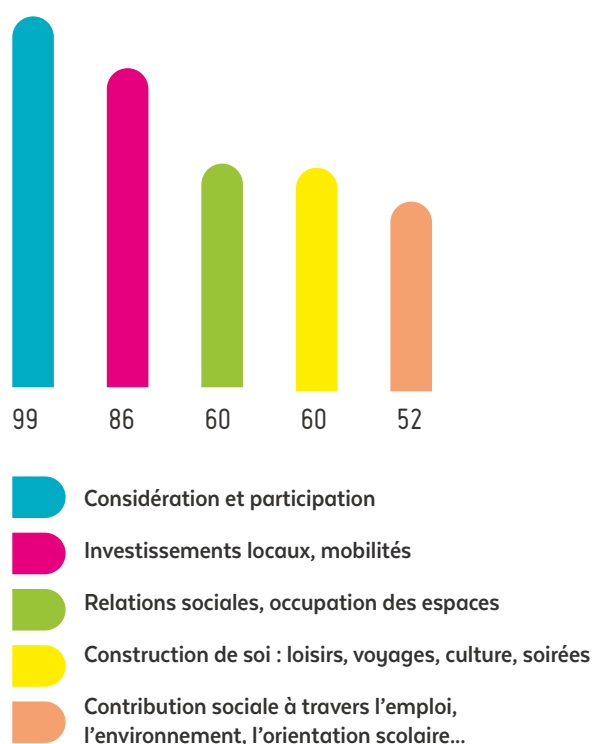
- › Pour les jeunes, c'est quoi les points forts de votre lieu de vie ?
- › Quelles sont selon vous les revendications des jeunes ?
- › De quoi rêvent les jeunes ?
- › Qu'attendez-vous des adultes ?
- › Que faire pour que les jeunes aient plus de pouvoir sur ta commune ?
- › Si tu étais maire, que ferais tu en priorité ?

Il importe d'avoir ces questions à l'esprit, car elles ont structuré les discussions ouvertes avec les jeunes mais ont aussi induit la préoccupation pour le pouvoir d'agir des jeunes.

LES RÉPONSES DES JEUNES

Au total environ 200 jeunes ont pu participer à la démarche de recueil de parole, et leurs 350 expressions ont été synthétisées en 5 thématiques. Au-delà du foisonnement de leurs paroles, nous avons choisi de les résumer pour en retenir quelques messages clefs.

LES PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES RENCONTRÉS (PRINCIPALEMENT DES MOINS DE 16 ANS)



La thématique prioritaire exprimée par les jeunes sarthois concerne la **demande de considération et de participation**. Ils se sentent globalement peu considérés par le monde adulte. Ils sollicitent notre reconnaissance, notre écoute, notre soutien et notre accompagnement (41 expressions), ou demandent à ce qu'on leur fasse plus confiance ou qu'on leur laisse davantage de liberté et d'autonomie (6 expressions). Ils sont assez nombreux à témoigner ou à revendiquer l'intérêt des conseils municipaux de jeunes, des espaces de concertation ou de co-décision (33 expressions). Les plus âgés nous interpellent sur les difficultés des jeunes dans leur accès aux droits (7 expressions).

« Le conseil municipal d'enfants, franchement, c'était bien. Mais il faudrait pas que ça s'arrête à 12 ans. Il faudrait la même chose pour les 16-18 ans. »

La seconde demande concerne les **difficultés de mobilité et les demandes en équipements locaux**. Ils plébiscitent très souvent les aménagements qui leur sont proposés (city-stades, pump track, parcours santé) ou bien les demandes lorsqu'ils n'en disposent pas sur leur commune (43 expressions). Ils regrettent fréquemment les difficultés de mobilité (21 expressions), dues aux horaires ou dessertes des transports en commun, et au manque de pistes cyclables (12 expressions). Ils sont sensibles également à l'offre ou au manque d'équipements sportifs ou culturels (salles de sports à rénover, piscine, cinémas, salles de concerts - 12 expressions).

« Nous aimerions faire quelques petits changements dans notre village, comme faire un citystade ou encore une piste cyclable. Je vous remercie de votre compréhension. Bisous. Cœur. »

La troisième thématique évoquée par les jeunes concerne les **relations sociales sur leur territoire, entre jeunes, d'une part, et entre les générations**. Ils expriment leur sensibilité et leur besoin de relations sociales et de relations affectives, harmonieuses, et de solidarités inter générationnelles (28 expressions). Ils aspirent à disposer de lieux pour se retrouver et d'espaces conviviaux pour les jeunes (14 expressions). Ils évoquent fréquemment leur besoin de bien être à l'école, et les relations tendues ou phénomènes de harcèlement sont régulièrement évoqués (13 expressions). Quelques-uns évoquent leur expérience ou leur sensibilité pour la vie associative (6 expressions).

« Moi, ce que j'aimerais vraiment, c'est qu'il y ait la paix dans le monde et plus de solidarité entre les gens. »

La quatrième thématique repérée concerne les **expériences qui permettent de se construire** : ils nous parlent des activités culturelles (14 expressions), et souvent de musique. Ils s'intéressent à l'offre de loisirs ou de sorties (12 expressions), aux activités sportives (12 expressions), de voyages et de mobilité internationale (9 expressions), de soirées et de vie nocturne (8 expressions).

« Ça serait bien d'avoir des petites guinguettes. Pour nous les moins de 18 ans, il n'y a rien à part aller près du lac. »

La cinquième thématique relève de la **participation sociale des jeunes à la vie locale** : ils expriment, majoritairement, leur préoccupation pour l'environnement (19 expressions), aspirent à s'impliquer dans un métier qui ait du sens et qui leur corresponde (16 expressions), sont sensibles ou inquiets quant à leur orientation scolaire et/ou professionnelle. Ils évoquent parfois les difficultés d'accès au logement, en général (8 expressions), et leur satisfaction lorsqu'ils ont pu participer à des chantiers « Argent de poche ».

« Il faudrait planter plus d'arbres... et interdire la chasse. Jeune fille de 15 ans. »



Au final, ces quelques 200 adolescents sarthois nous montrent un attachement à leur territoire de vie et une grande ouverture à l'autre. Ils expriment leur sensibilité et leur regret de ne pas être suffisamment considérés, tout en étant plutôt lucides et concernés par les enjeux d'équipements publics et de vie publique. Ils mettent au second plan leurs expériences et leurs envies personnelles pour nous parler des relations sociales, des relations intergénérationnelles, et de ce qu'ils aimeraient améliorer dans un souci du bien commun.

LA PRISE EN COMPTE DE LA PAROLE DES JEUNES : UN CHANTIER À PORTER COLLECTIVEMENT

DES ESPACES D'ENGAGEMENT QUI FONCTIONNENT

Il existe dans la Sarthe beaucoup d'espaces où les jeunes peuvent participer à la vie locale, et plusieurs débats mouvants ont fait l'unanimité sur le fait qu'il existe des espaces pour s'engager.

Voici une liste, non exhaustive, qui donne à voir la richesse de ce qui existe dans le département :

- › L'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets pour auto-organiser des séjours, des vacances, des activités culturelles, des événements locaux :
 - › Les projets avec auto-financement.
 - › Les projets soutenus financièrement (bourses Coup de Pouce, Innove.Jeune...).
 - › Les projets en junior association
- › Les chantiers participatifs, journées citoyennes.
- › Les chantiers « Argent de poche ».
- › Les juniors associations dès 11 ans, l'adhésion et l'administration des associations à tous âges, et la place des jeunes dans les associations en général.
- › Les stages professionnels.
- › Le service civique, le Service National Universel.
- › La concertation pour des projets d'aménagement du territoire.
- › La mobilisation pour le climat, l'environnement.
- › Les dispositifs scolaires : Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement, les Conseils de Vie Collégienne et Conseils de Vie Lycéenne.
- › La formation BAFA.
- › L'encadrement sportif, l'arbitrage dans le sport.
- › Les Jeunes Sapeurs Pompiers.
- › La mobilité internationale : les échanges et chantiers internationaux, les départs en autonomie.

QUELQUES ILLUSTRATIONS

Le dispositif Argent de poche avec la Maison des projets

Les chantiers Argent Poche permettent d'indemniser les jeunes de 14 à 17 ans pour la réalisation de chantiers citoyens et utiles à la collectivité. La Maison des Projets accompagne chaque commune de son territoire d'intervention, dans l'élaboration des projets de chantiers, avec l'objectif de créer du lien entre les acteurs. Les chantiers offrent ainsi l'opportunité aux jeunes de découvrir leur commune, les personnes qui l'animent et qui y travaillent, et pour certains de s'investir par la suite dans d'autres projets locaux (journée citoyenne).



Le kit Super pouvoir d'agir, Fédération des Centres Sociaux

Le kit Super Pouvoir d'Agir des jeunes [et des moins jeunes] est un outil complet permettant de s'emparer de la question du Pouvoir d'Agir des habitants de manière ludique. Il a été conçu à l'issue de la formation/action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes », portée par l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire.



Une Junior association dans le bassin ludois

La junior association « Action jeune du Bassin Ludois » a une douzaine d'années d'existence. Sa création a servi de nombreux jeunes du territoire, sur plusieurs générations de jeunes, pour créer et développer un projet culturel de séjour à l'étranger. Organisation de réunions, création de budgets prévisionnels, actions d'autofinancement... pendant toutes ces années la « junior » a mis les bouchées doubles pour créer et faire vivre ce projet, et accompagner pas moins d'une centaine de jeunes à visiter différents pays comme l'Italie, l'Allemagne, la Slovaquie, l'Espagne, le Portugal... Les parents aussi se sont investis pour accompagner les jeunes sur leur chemin plutôt que de choisir le chemin. Les parents et les jeunes, en s'investissant, ont rendu le coût de séjour à zéro euro pour les familles, et ainsi permis à ces jeunes de découvrir l'Europe et de se découvrir eux-mêmes.



L'intervention sur le temps scolaire pour aider à développer les compétences psychosociales au collège de Ballon

Les compétences psychosociales ou CPS sont un ensemble de compétences sociales, émotionnelles et cognitives qui ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi et aux autres. Sous l'impulsion de la Maison des Projets, des adultes du collège René Cassin de Ballon (enseignants, CPE, infirmière ...) et de l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de promotion de la santé), il a été élaboré un programme afin que les jeunes puissent bénéficier d'au moins 20h d'ateliers durant leur scolarité sur 3 ans. Les ateliers ont été co-animés par des acteurs différents sur le niveau 6ème (ateliers découverte de soi et des autres) et 5ème (ateliers sur la gestion des émotions).

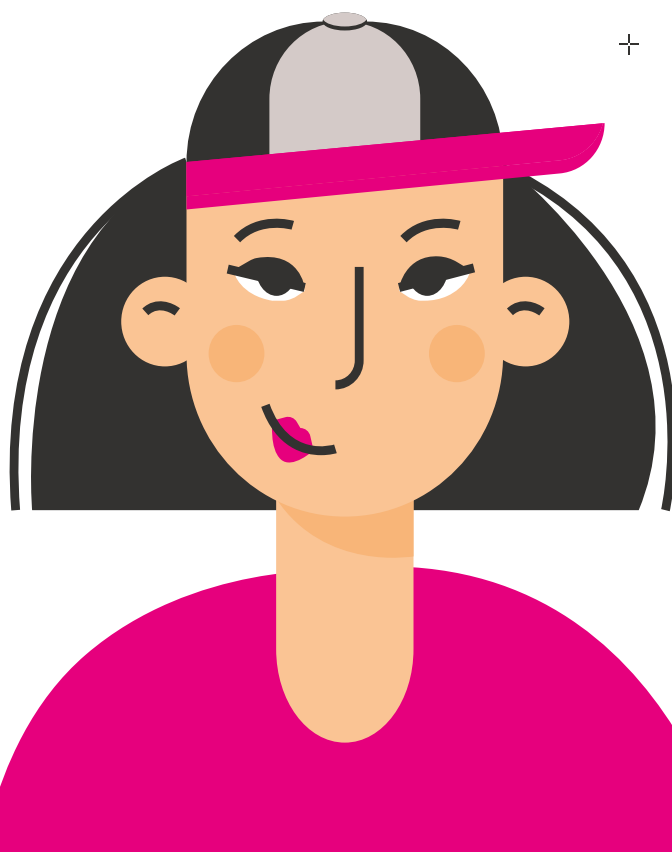


La co-animation du Conseil de Vie Collégienne à Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Le collège Jean Rostand de Sainte-Jamme-sur-Sarthe et le Centre Social Maison des Projets se sont associés pour animer le Conseil de La Vie Collégienne. Durant des temps réguliers d'échanges, les représentants des élèves ont pu faire émerger de nouveaux projets comme la création d'un jardin solidaire écologique au sein de l'établissement, avec l'accompagnement de différents acteurs (professeurs, les jardiniers Sarthois, animateurs ...)



Mais attention :
ce n'est pas parce que les
jeunes s'engagent localement au
profit de la cohésion sociale, qu'ils
s'expriment réellement en tant que
citoyen sur leur perception de
l'intérêt général.



UNE OFFRE JEUNESSE À CONSOLIDER

Il importe impérativement, selon les participants au groupe de travail, de poursuivre et de renforcer :

Les espaces d'écoute existants

- › Le maillage de lieux d'accueil, notamment pour les plus de 16 ans, notamment en soirée, avec davantage d'inter générationnel et de présence institutionnelle : les Espaces Jeunes, les Services Information Jeunesse.
- › Les séjours, les camps, les mini-camps qui contribuent au parcours citoyen.
- › Le maillage de lieux d'écoute indispensables à la prise en compte de la santé psychique : Points Accueil Ecoute Jeunes, Maison des Adolescents.

Les actions participatives, les chantiers Argent de poche, les nombreux espaces d'engagement

Les concertations pour des aménagements (sportifs, lieux de rencontres)

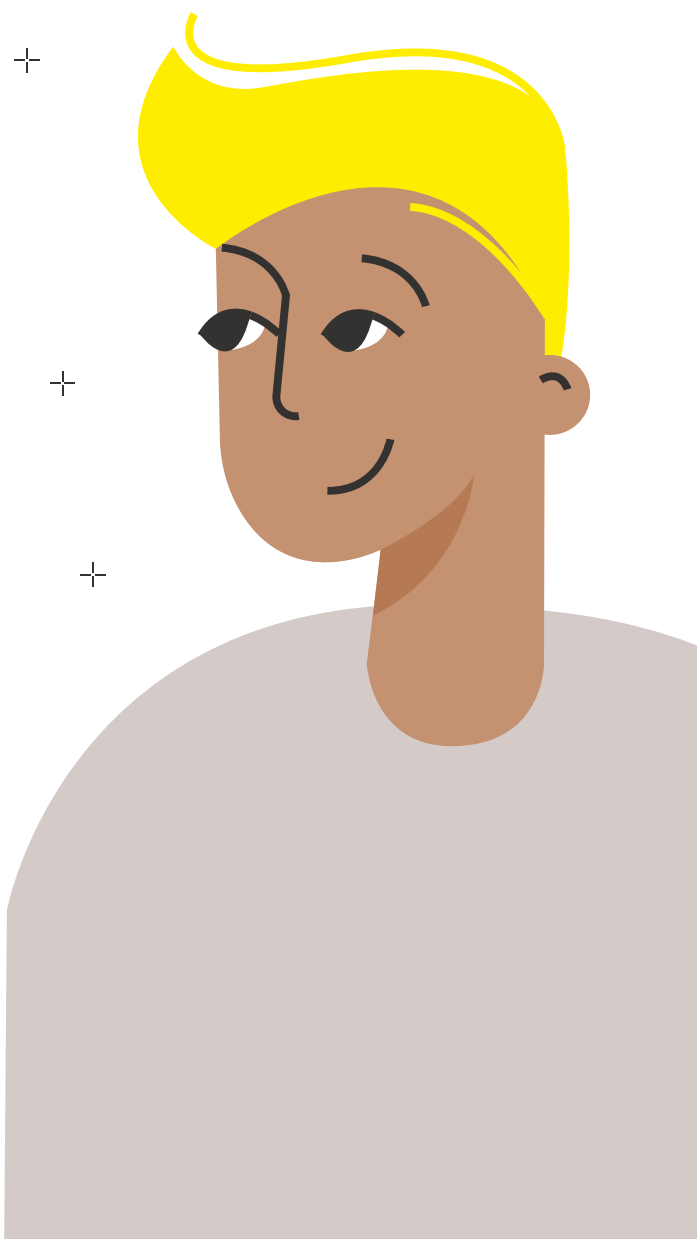
- › En renforçant la dimension « expertise d'usage » et en veillant à ne pas toujours refaire les mêmes choses.

Il conviendrait d'améliorer dans l'offre jeunesse en Sarthe :

- › Sortir de l'offre de loisirs et aller vers davantage d'animation sociale.
- › Sortir d'une logique de « programme d'activités » pour aller vers une logique centrée sur l'écoute et l'accompagnement des jeunes.
- › Développer l'aller vers, la captation des « non publics », grâce à des animateurs mandatés dans le cadre d'une organisation adaptée (du temps, de la formation, des partenaires).
- › Réfléchir à l'accessibilité financière sur l'offre d'accueil ; on constate des disparités et inégalités entre jeunes, et entre territoires.
- › Innover en matière de supports d'accompagnement, en tentant de nouveaux dispositifs, comme par exemple les Coopératives Jeunesse de Services, qui permettent à des groupes de jeunes de 16 à 18 ans de créer et de développer une entreprise coopérative durant l'été.
<https://lafabriquecooperative.fr/cooperatives-jeunesse-de-services/>

Il conviendrait d'améliorer les coopérations institutionnelles à l'échelle de la Sarthe

- › Les complémentarités entre structures d'animation et établissements scolaires, CVC, CVL, infirmières scolaires.
- › Les complémentarités entre l'animation jeunesse et la santé/ le bien être à l'école : promouvoir la santé, les Compétences Psychosociales, les Contrats Locaux de Santé, la formation sur la santé mentale, les premiers secours en santé mentale.
- › Les complémentarités entre l'animation jeunesse et la prévention de la délinquance, les Conseils communaux ou intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (prévention, lutte contre le harcèlement, lutte contre l'insécurité de voie publique).
- › Les complémentarités entre l'action jeunesse et les politiques de transports/mobilité et de logement.



UNE CITOYENNETÉ POLITIQUE À IMPULSER

La citoyenneté au sens de la cohésion sociale et de l'implication des jeunes fonctionne plutôt bien dans le département. Mais nous devons développer le dialogue citoyen et le débat avec les jeunes sur ce qui relève de l'intérêt général : les enjeux de société, la vie démocratique, l'environnement, les modes de consommation, les déplacements, la solidarité internationale, les migrations, la paix dans le monde. La jeunesse est une ressource pour avancer vers le mieux vivre de demain. Pour cela, le groupe de travail a formulé quatre préconisations.

Se former et s'informer

> Pour les élus

- > Sensibiliser les élus sur les possibilités et les impacts du dialogue avec les jeunes.
- > Promouvoir l'animation sociale, la fonction « écoute et accompagnement », au-delà de l'animation tous publics.

> Pour les professionnels

Assurer une montée en compétences des facilitateurs, leur mise en réseau, leur formation, leur visibilité

- > Formation aux méthodes participatives (par exemple SCOP l'engrenage à Tours ; Alter Ego à Rennes).
- > Formation au débat, au café philo.
- > Information sur la gouvernance participative, les textes de loi sur la démocratie participative (par exemple avec les CEMEA, l'ANACEJ - Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes).
- > Formation à l'Écoute active (par exemple avec le planning familial, des partenaires de santé).
- > Formation au soutien aux compétences psychosociales (par exemple avec l'IREPS, le SDJES).
- > Formation aux outils numériques (par exemple avec les Francas).

> Pour les jeunes

- > Améliorer l'information sur l'organisation administrative et politique, et sur les possibles en termes de citoyenneté politique.
- > En complémentarité avec le monde scolaire.
- > En complémentarité avec le réseau Information Jeunesse.

Développer les conseils municipaux de jeunes (et pas seulement d'enfants !)

- > Promouvoir les conseils municipaux de jeunes, avec des facilitateurs formés, des budgets spécifiques, une autonomie de décision, un système de désignation adapté (cooptation plutôt qu'élection), la prise en compte des différents âges au-delà de 12 ans.
- > Penser des formes adaptées, conviviales, ludiques, où l'on prend du plaisir.

- > Prendre en compte les questions de temporalité : s'adapter aux temps des jeunes ; organiser une pédagogie sur le temps long de l'action publique, et permettre d'améliorer le quotidien ici et maintenant.
- > Promouvoir les liens entre conseils municipaux de jeunes et les conseils municipaux.
- > Penser la place des jeunes citoyens dans les conseils municipaux.

Ressource de l'ANACEJ : https://www.anacej.asso.fr/e_upload/pdf/guide_2.pdf
Etude de l'INJEP : <https://injep.fr/wp-content/uploads/2021/04/rapport-2021-05-Conseils-de-jeunes.pdf>

Développer les collèges jeunes dans les conseils d'administration des associations

Les résultats d'une enquête conduite par le CNAJEP en 2014 montrent très nettement que, si les jeunes sont des acteurs essentiels du projet de l'association (à la fois comme « public bénéficiaire » et comme « ressource » bénévole ou volontaire), leur présence s'amenuise à mesure que s'élève le niveau de responsabilités dans les instances dirigeantes.

Un travail est à conduire dans le département sur cette question, et trois axes stratégiques ou bonnes pratiques se dégagent des témoignages des associations interrogées :

- > **Concerner les jeunes** : les sensibiliser, les informer, les impliquer, grâce à un accueil personnalisé, une communication ciblée, une sensibilisation par les pairs, des actions de « premier contacts » avec des bénévoles ou administrateurs.
- > **Accompagner les jeunes** : les former, les valoriser, à travers de la formation, de l'accompagnement, du tutorat, de la création de juniors ou nouvelles associations, de la transmission par les pairs.
- > **Instituer la place des jeunes** : renouveler plus fréquemment les mandats ; instituer des collèges jeunes dans les statuts ; renouveler les modes de fonctionnement des instances ; introduire progressivement les jeunes dans l'échelle des responsabilités.

Enquête du CNAJEP : <https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/cnajep-etudeparticipationjeunesvf.pdf>

Innover en matière de supports d'accompagnement à la citoyenneté politique

- > Se former, s'informer, se mettre en veille.
- > Expérimenter de nouvelles pratiques telles que :
 - > Les parlements libres des jeunes
 - > Les budgets participatifs
 - > Les tiers lieux
 - > Les jeunes ambassadeurs (pour l'engagement associatif, pour le climat...)
 - > La fresque du climat
 - > Les expérimentations numériques.

LES ENGAGEMENTS DE L'OSPJ

Organiser une mission départementale « écoute des jeunes dans la Sarthe »

Pérenniser le dispositif départemental « recueil de la parole » dans le cadre de l'OSPJ :

- › Mobiliser d'autres jeunes
- › Mobiliser d'autres territoires
- › Rester vigilants sur ce que nous disent les jeunes dans la durée.

Donner mandat explicite et visible pour les professionnels, avec le soutien des instances départementales ; instances et dispositifs d'écoute ; dispositifs de prise en compte de la parole.

Mobiliser les territoires et les institutions clefs

Se mobiliser avec le milieu scolaire et la DSDEN, notamment au niveau collège avec le Département et au niveau Lycée avec la Région.

Se mobiliser avec les collectivités locales, les associations départementales des maires et le Département.

Activer un réseau de jeunes ambassadeurs : services civiques, SNU.

Prendre appui sur les médias locaux (par exemple Radio Prévert, Radio Alpa).

Développer les complémentarités avec le dialogue structuré régional.

Accompagner les territoires pour la recherche de fonds dédiés

Organiser une veille sur les appels à projets.

Créer un fonds pour mobiliser des fonds dédiés, du mécénat.

Partager les expériences sur les budgets participatifs.

LE RECUEIL ET LA PRISE EN COMPTE DE LA PAROLE DES JEUNES : UNE DÉMARCHE DE L'OSPJ MENÉE EN 2022/2023

Le recueil et la prise en compte de la parole des jeunes font partie des préoccupations régulièrement exprimées par les élus et les professionnels lors de la construction et la mise en œuvre de leurs projets locaux. Lors de la rencontre Regards Croisés 2021, dont le thème était « comment développer une politique jeunesse de proximité ? », de nombreux participants ont souligné qu'ils rencontraient plusieurs difficultés :

- › Ils méconnaissaient finalement la diversité des jeunes vivants dans leurs territoires.
- › Ils reconnaissaient les limites des enquêtes quantitatives et des sondages mais ne savaient pas toujours comment les compléter.
- › Quand ils parvenaient à recueillir des paroles de jeunes, il leur était difficile de les interpréter dans un cadre adapté à la conception d'une politique.

L'OSPJ a retenu une démarche pluriannuelle pour tenter de répondre à ces questionnements en restant fidèle à ses principes : proposer des espaces d'échanges, de participation et de construction collective aux acteurs volontaires, professionnels et élus du département, et en faisant appel à des ressources reconnues nationalement.

Cette démarche s'est traduite par une alternance entre des rencontres départementales et l'animation d'un Groupe de travail :

- › « **Etre jeune en 2022 : stoppons les clichés** » : dîner-conférence animé par Yaëlle Amselem-Mainguy et Laurent Lardeux, sociologues à l'INJEP, le mardi 28 juin 2022.
- › « **Regards Croisés sur la Jeunesse : La Parole aux Jeunes, Episode #1** » le jeudi 24 novembre 2022. Christophe Moreau, sociologue à JEUDEVI, a brossé un portrait de la participation des jeunes en France et posé les bases de la démarche départementale.
- › Les rencontres d'un **Groupe de travail** animé par Christophe Moreau et réunissant des participants volontaires (professionnels, élus locaux et associatifs). Ce groupe a défini ses modalités d'organisation. Il a testé différents outils et expérimenté la démarche dans un souci de formation et de création de savoirs. Il s'est réuni 7 fois entre février et novembre 2023, le plus souvent à la journée, et il a aussi impulsé des actions localement.
- › « **Regards Croisés sur la Jeunesse : La Parole aux Jeunes, Episode #2** » le mercredi 29 novembre 2023. Christophe Moreau et les membres du Groupe de travail ont animé cette rencontre qui visait à restituer les travaux et à permettre aux jeunes, aux élus et aux professionnels d'en débattre. Plus de 150 personnes y ont participé dont, pour la première fois, plus de 50 jeunes Sarthois âgés de 11 à 25 ans.
- › La création d'un **Guide** retraçant l'expérience, identifiant des bonnes pratiques, des points de vigilance et proposant des préconisations. C'est ce guide, conçu et rédigé par les participants au Groupe de travail, que vous tenez entre les mains.